

MENTION D'INFORMATION



18/07/2024

Contrôle informatique - 017-2024-M73

La Mutualité Sociale Agricole (MSA) met en œuvre un traitement automatisé de données à caractère personnel, dénommé « Contrôle informatique » dont la finalité est :

V érifier les sites Web consultés, ou vérifier la nature, le volume et les plages de connexions à différents outils, les comptes adhérents consultés.

Les informations traitées sont les suivantes :

Données d'identification : Nom - Prénom - Numéro user

Données de connexion : Date, heure, sites web ou application, nature (consultation/gestion), compte

client NIR

Les données sont conservées par la Mutualité Sociale Agricole durant la durée d'investigation soit au titre de la Sécurité Informatique, soit au titre RH jusqu'à la procédure juridique.

L'accès aux données est réservé : CSSI/Responsable informatique Directeur Général Directeur Comptable et Financier Service RH Agent de Direction du secteur Ligne managériale du salarié

Conformément aux articles 15 et suivants du Règlement Général sur la protection des données (RGPD), vous disposez

- Droit d'accès : DPO de la MSA Alpes du Nord
- Droit de rectification : DPO de la MSA Alpes du Nord
- Droit d'opposition : DPO de la MSA Alpes du Nord aux données qui vous concernent.

Le traitement effectué est basé sur :

-Consentement

Les droits précités s'exercent sur demande écrite adressée au Directeur de la MSA Alpes du Nord ou à son Délégué à la Protection des Données (DPO) ou, en cas de traitement de données liées aux ressources humaines, au responsable du secteur des ressources humaines.

En cas de difficultés dans l'application des droits énoncés ci-dessus, toute personne peut également introduire une réclamation auprès de l'autorité indépendante en charge du respect de la protection des données personnelles : Commission Nationale Informatique et Libertés (CNIL) _ 3, Place de Fontenoy TSA _ 80715 _ 75334 PARIS CEDEX07